

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 14 novembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de VEAUCHE (Loire) dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Brigitte CHANCRIN, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Gérard DUBOIS, Brigitte CHANCRIN, Hubert MALMENAIDE, Valérie TISSOT, Martine DEGOUTTE, Magali ROUSSET, Suzy LYONNET, Geneviève DUSSUYER, Brigitte PERBET, Guy NIGON.

Excusés : Jocelyne ROCHE, Catherine CHOMAT

Absente : Yvonne CHAPAT

POUVOIRS déposés en application de l'Article L 121-12 du Code des Communes

Mandants

Jocelyne ROCHE
Catherine CHOMAT

Mandataires

Magali ROUSSET
Brigitte CHANCRIN

Madame la vice-présidente procède à l'appel nominal du conseil, le quorum étant atteint, Madame la vice-présidente déclare la séance ouverte.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Madame la vice-présidente demande s'il y a des questions relatives au procès-verbal de la séance précédente. En l'absence d'observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Il est rappelé à l'assemblée que le budget du CCAS, adopté par le conseil d'administration du 4 avril 2024, a été établi sur des bases prévisionnelles et qu'il convient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de réajustements budgétaires.

Section de fonctionnement recettes

N° de chapitre	Libellé	Budget Primitif	Proposé	Décision modificative	Budget n-1
013	Atténuation de charges	5 000.00 €	16 000.00€	21 000.00 €	00.00 €
70	Produits des services	67 570.00 €	- 5 570.00 €	62 000.00 €	55 000.00 €
74	Dotations et participations	279 611.00 €	10 000.00 €	289 611.00 €	273 603.43 €
75	Autres produits gestion courante	1 300.00 €	6 218.83 €	7 518.83 €	1 920.00 €
77	Produits spécifiques	0.00 €	351.50 €	351.50 €	
002	Excédent de fonctionnement N-1	42 012.53 €			32 803.00 €
	TOTAL	395 493.53 €	27 000.33 €	422 493.86 €	363 362.43 €

Section de fonctionnement dépenses

N° de chapitre	Libellé	Budget Primitif	Proposé	Décision modificative	Budget n-1
011	Charges générales	135 320.00 €	4 311.33 €	139 631.33 €	131 445.00 €
012	Charges du personnel	220 000.00 €	25 750.00 €	245 750.00 €	190 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	21 415.00 €	- 2411.00 €	19 004.00 €	26 522.03 €
042	Dotation aux Amortissements	18 758.53 €	- 650.00 €	18 108.53 €	15 359.40 €
	TOTAL	395 493.53 €	27 000.33 €	422 493.86 €	363 326.43 €

Section d'investissement recettes

N° de chapitre	Libellé	Budget Primitif	Proposé	Décision modificative	Budget n-1
16	Emprunts et dettes	500.00 €		500.00 €	500.00 €
10	Dotations fonds divers	859.80 €	0.22 €	860.02 €	765.23 €
024	Produits de cession	500.00 €		500.00 €	500.00 €
040	Opérations d'ordre	18 758.53 €	- 650.00 €	18 108.53 €	15 359.40 €
001	Excédent d'investissement N-1	40 164.86 €		40 164.86 €	48 764.18 €
	TOTAL	60 783.19 €	- 649.78 €	60 133.41 €	65 888.81 €

Section d'investissement dépenses

N° de chapitre	Libellé	Budget Primitif	Proposé	Décision modificative	Budget n-1
16	Dépôts et cautionnements reçus	500.00 €		500.00 €	500.00 €
21	Immobilisations corporelles	60 283.19 €	- 649.78 €	59 633.41 €	65 388.81 €
	TOTAL	60 783.19 €	- 649.78 €	60 133.41 €	65 888.81 €

Les recettes de fonctionnement au BP étaient de 353 481 € auxquelles s'ajoute le résultat reporté de 42 012.53 € et la nouvelle proposition de 27 000.33 € pour un total de 422 493.86 €.

Les dépenses de fonctionnement au PB étaient de 395 493.53 € auxquelles s'ajoute la proposition de 27 000.33 € pour un budget de 422 493.86 €.

La section de fonctionnement est équilibrée.

Les recettes d'investissement étaient de 20 618.33 € auxquelles s'ajoute le solde d'investissement reporté de 40 164.86 € moins la somme de 649.78 € pour un total de 60 133.41 €.

Les dépenses d'investissement, pour mémoire au BP étaient de 13 413.58 € + les RAR de l'exercice précédent de 47 369.61 € moins la somme de 649.78 € pour un montant total de 60 133.41 €.

La section d'investissement est équilibrée.

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

1/ Question de Madame ROCHE par l'intermédiaire de Madame ROUSSET : Situation financière de la famille suivie par l'épicerie solidaire. Une réponse sera faite ultérieurement.

2/ Remerciement bénévoles, rappel soirée mardi 19 novembre à 18h30 à l'escalier.

3/ Troc mon jouet ; dépôt du 25 novembre au 7 décembre, troc du 9 au 24 décembre. Le marché de Noël aura lieu le 15 décembre.

4/ Distribution colis : les 5, 6 et 7 décembre à la Maison du Parc. Le planning de participation sera envoyé dès que possible. Voici le détail des choix seniors : 790 colis, 146 chèques commerçants, 39 coupons culture, et 119 après-midi festif et 156 mandats à 45.00 €.

5/ RFVAA : La restitution au comité de pilotage des éléments d'analyse issus du diagnostic participatif a eu lieu lundi 4 novembre. Le compte rendu du plan d'action sera diffusé prochainement.

6/ 100 ans de la Mairie : samedi 30 novembre la commune célèbrera les 100 ans de la mairie. Un programme festif sera proposé de 14h à 18h.

7/ 11ème journée thématique annuelle organisée par le Centre Hospitalier du Forez à Montrond-les-Bains le 15 novembre 2024 de 9 h à 17 h, au centre de séminaires congrès les Foréziales « L'art de bien vieillir, un enjeu pour tous, sourire et santé ». Madame La Vice-Présidente ainsi que la directrice intergénérationnelle interviendront lors d'une table ronde pour présenter les actions proposées sur la commune.

8/ Prochains ateliers proposés par l'UFOLEP et Atouts Prévention à la Maison du Parc ; Bien manger, bien bouger.

9/ Martine DEGOUTTE se questionne sur la fréquentation du restaurant. Le cuisinier étant toujours en arrêt maladie, il est compliqué de remplir le restaurant au maximum de sa capacité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.